

Source : Business Immo

Date : 11 mars 2008

CREATION DU CABINET ROUX-EXPERIOR



Le Cabinet Roux, spécialiste de l'expertise industrielle, vient de filialiser son activité évaluation immobilière. « Cette décision répond à trois évolutions récentes : la diversification de sa clientèle immobilière, l'accroissement conséquent de l'activité d'expertise immobilière, ainsi que la nécessité de satisfaire aux critères d'agrément des autorités de contrôle (ACAM, AMF) », souligne Dominique Richez, directeur général de la nouvelle entité dénommée Cabinet Roux-Experior.

Dominique Richez (IEP Paris, Architecte DPLG, ICH, MRICS, IFEI et Fnaim), précédemment directeur immobilier de Rexel, a pour mission de développer l'activité du Cabinet Roux-Experior auprès des grands comptes, tout en réalisant des prestations de conseil auprès de la clientèle historique PME/PMI. Il est assisté d'**Hervé Gryson**, en charge des relations clients.